



UNE REVOLUTION

Jamais mesure aussi sérieuse que celle du futur traité de commerce entre le Canada et les Etats-Unis, ne s'imposa plus légitimement à l'expérience des hommes d'état des deux pays.

Il ne s'agit plus aujourd'hui, comme lors du premier traité de réciprocité de 1857, d'admettre, exempts de droits, certaines catégories d'articles, des produits déterminés de part et d'autre, mais presque d'un libre échange complet. Ce qui n'était d'abord qu'une convention restreinte, étroitement limitée, s'agrandit et devient une révolution économique. Ce n'est plus un essai, une concession mutuelle faite à un système, il s'agit du déplacement des intérêts manufacturiers, commerciaux et agricoles, d'un changement radical.

Libre échange ou protection? tel est le dilemme posé.

Ces deux systèmes ont des partisans également sincères et convaincus, recommandables et habiles: l'un et l'autre appuient leur thèse d'autorités reconnues, et chacun d'eux possède à son avoir des expériences, des faits assez concluants. Cette égalité de preuves, loin d'aider à la solution du problème, ne fait, comme bien on pense, qu'en augmenter la difficulté. Aussi sommes-nous porté à dire qu'en des questions si complexes, l'absolu de la théorie, l'application rigide des principes de la doctrine, conduisent ordinairement à des excès, à des fautes que l'on expie tôt ou tard.

Se tenir également éloigné de l'un ou l'autre extrême constitue, pensons-nous, en matière si mobile, si variable, la véritable sagesse.

Le nombre, la variété des intérêts engagés dans toutes les branches de l'industrie, du commerce et de l'agriculture dans chaque contrée; la susceptibilité des capitaux devant un changement; l'esprit de routine, l'ignorance des masses, les intrigues des partis, font, empessons-nous de le dire, de la discussion impartiale d'un traité de commerce, une chose délicate et fort difficile.

Il faut en de pareils débats apporter des arguments précis, des chiffres, surtout des faits: classer ceux-ci avec méthode, raisonner avec calme, se préserver de l'esprit de parti, et ne jamais hésiter à sacrifier au bien général du pays, les intérêts d'une classe respectable, d'un monopole ancien ou de particuliers puissants.

Le Congrès, réuni depuis un mois déjà,

ne semble pas pressé d'entamer la discussion du traité de réciprocité.

Les Etats-Unis voudraient ils connaître la pensée de notre Parlement avant d'exprimer la leur?

Quoi qu'il en soit, les trois parties contractantes, car il y aura trois signataires au contrat, le Canada, l'Angleterre et les Etats-Unis, ont exprimé sur le sujet des opinions si opposées, que l'on doute fort d'une entente amiable.

Au Canada, les Chambres de Commerce, composées de négociants, d'industriels influents, sont également divisées pour ou contre l'adoption du traité. Quant aux classes agricoles, à la masse des consommateurs, leurs mandataires n'ont point encore parlé. Il est probable que de l'attitude de ces derniers dépendra le sort de la mesure.

En Angleterre, les manufacturiers, les producteurs, le commerce en général, s'oppose au traité sous prétexte qu'il est aussi injuste qu'impolitique d'admettre des marchandises étrangères au Canada, à un tarif inférieur à celui qui grève les articles de la métropole. Lord Derby et Lord Carnarvon ont répondu dans ce sens à une députation de commerçants qui était venue leur exposer leurs griefs. Et, comme on le sait, pas de traité de commerce sans la sanction impériale.

Aux Etats-Unis la mesure se trouve plus que menacée par la coalition des intérêts particuliers de chaque Etat.

Ainsi, dans le Maine, l'ex-président Hamelin prédit la chute de la république, si le traité de réciprocité est adopté; et cela parce que son Etat se livre sur une grande échelle à la culture de la pomme de terre.

Les autres députés du Maine sont unanimes sur la proscription des tubercules étrangers.

Le Vermont, lui, veut protéger ses marbres et ses crayons en ardoise; le Connecticut, ses oignons; le Rhode-Island, ses huîtres; le New-Hampshire, son granit et ses pommes; le Massachusetts, ses pois; toute la Nouvelle-Angleterre, enfin, repousse la concurrence et ne veut point entendre parler de l'introduction sur les marchés de l'Union de produits similaires aux siens.

En outre, il y a les sénateurs du Michigan qui protègent les bois; ceux de Pennsylvanie, le charbon, le pétrole et le fer; le New-Jersey, le Delaware et le Maryland ont tous des intérêts particuliers, représentés à Washington.

Il paraît, cependant, qu'on verrait d'assez bon oeil l'établissement entre les Etats-Unis et le Canada, d'une sorte de Zollverein, une union douanière semblable à ce qui existait en Allemagne avant la création de l'empire prussien. Dans ce dernier projet, les douanes seraient supprimées, les marchandises étrangères de toute provenance, paieraient mêmes droits aux ports des deux pays, et le produit des droits ainsi perçus serait ensuite réparti proportionnellement à la population des deux Etats.

Notre tâche n'est point de discuter ici les diverses faces de cette importante question, mais seulement de les exposer, afin que nul n'en ignore. L'OPINION PUBLIQUE, en renonçant à la politique militante, n'a point abdiqué son droit de traiter des matières économiques.

La prochaine réunion des députés à Ottawa nous a fait évoquer devant le public le traité de réciprocité. Cette question est si grave, elle embrasse tant d'intérêts, touche à tant d'hommes et de choses, qu'elle mérite une considération sérieuse. Nous espérons que dans le choix de l'adoption ou du rejet de la mesure, une seule idée, celle du bien général, de la prospérité publique, du progrès du pays, inspirera les délibérations de notre Parlement.

A. ACHINTRE.

SOUVENIR D'ENFANCE

A TRAVERS UN VOILE

C'est une après-midi de dimanche, à l'heure de Vêpres et de la procession, que j'ai compris, pour la première fois, la solennité des fêtes religieuses, le charme des orgues invisibles et des cierges adoucis de jour. Ne me dites pas que l'église était petite, le tapis du chœur usé, le velours des prie-Dieu froissé par les méditations un peu longues, les fleurs innombrables des chapelles en papier mince de toutes couleurs, je n'en croirai jamais rien. Le voile blanc étendu sur mes yeux a tout transformé pour moi ce jour-là. J'ai vu la prière. Les mystères m'ont paru compréhensibles, et les emblèmes vivants. Les épis de blé, les grappes de vigne brodées sur la nappe d'autel, l'agneau au milieu, avec sa toison traversée d'une croix, me frappaient comme la parole même de l'évangile. De chaque côté du chœur des toilettes blanches s'affaissaient en longues files régulières. Comme les cierges qui à travers mon voile n'étaient plus que des points brillants d'épousés de rayons, tous les yeux ouverts autour de moi avaient quelque

chose de fixe et de doux, une pensée pareille dans mille regards dispersés.

Juliette, qui parliez toujours en classe, Marthe, sérieuse à l'heure des leçons, Amélie, traîtresse, moqueuse et méchante, d'où vient qu'à ce moment-là vous étiez toutes aussi douces, aussi calmes et appliquées. Jeunes filles depuis, femmes maintenant et mères, peut-être dans vos beaux jours de vertu, de résignation, de patience à toutes les larmes, n'avez-vous jamais retrouvé la minute fervente qui passait alors au-dessus de nos têtes inclinées, comme une étoile unique montant à l'horizon de nos vies, visible à nous seules.

La mousseline avait des reflets de lampes célestes, un floconnement d'encens. Les chapeliers roulés autour des bras, les croix miroitant sur les guimpes étaient bien des bijoux d'église, agrémentés d'argent, de nacre et de perles, bénits, confondus avec la vague des parures. On avait caché nos cheveux sous des petits bonnets à ruches monastiques, réguliers, et je me souviens avoir pleuré un peu parce que ma mère voulait me friser ce matin-là, et que c'était contraire à l'uniforme, les petits bandeaux plats bien lissés, la ligne pure qui ouvre le front comme pour mettre à découvert l'indifférence mondaine et la pensée toute sainte. Oh! le doux assourdissement de la cérémonie entière, le velours où l'on marchait, les voiles frôlant à peine, le geste lent des mains gantées, la voix mate d'un enfant qui récitait des psaumes au milieu de l'église trop pleine, — un oiseau qui voudrait chanter dans un coffret de satin ourlé de cygne et couvert de dentelles. On n'entendait rien dans les rangs, excepté sur l'estrade, tout en haut de la nef, où cette petite voix étouffée, arrivée à l'air léger de la voûte peinte en bleu-ciel, retrouvait sa résonance de cristal pur.

Le chœur s'éclaircit, défilé rang par rang pour la procession. Les cierges tremblent un peu dans les mains petites, tendues en dehors des voiles. Voici la haute bannière de soie raide bien loin devant nous. Celui qui la porte est invisible, perdu dans la foule, et elle a l'air de planer toute seule, élevée et soutenue par les accords de l'orgue, ces nappes d'atmosphère vibrante qui s'étendent en s'affaiblissant. Une minute devant le portail entr'ouvert, un rayon de jour s'échappe sur les dorures, les satins flottants, léger, bleuâtre, surnaturel, dans la gloire dérée, éclatante des autels. Derrière la procession, tout en noir avec nous tout en blanc, des vieilles femmes dont les voix hésitent, suivent les répons en chevrotant... Comme la chapelle m'a paru grande ce jour-là, vue lentement tout autour, à petits pas, et comme tout m'y a semblé vrai, du vrai des images, des conventions, vu comme il faut voir les rêves, et Dieu à travers un voile transparent, une apparence de réalité où se fond la trop vive lumière! Au mouvement des